

Avis aux fournisseurs

Le 26 septembre 2005

TRAVAUX DE RÉNOVATION CADASTRALE - FACTURATION

Veillez noter qu'à compter du 1^{er} octobre 2005, toutes les factures faites au Fonds d'information foncière et qui concernent les travaux relatifs à la rénovation cadastrale devront être adressées comme suit :

Coordonnateur au suivi
Service de la gestion des mandats de rénovation
5700, 4^e Avenue Ouest, G-309
Charlesbourg, (Québec) G1H 6R1

Noter également le nouveau numéro de télécopieur (418) 646-0120.

(Avis 05-07)